

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX,
Le cinq octobre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 29 septembre et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le
12 octobre 2022*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN pour les délibérations 12, 13, 18, 19, 20, 22, 24 et 27, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Saïd LAOUADI, ayant donné procuration à Jérôme MEERSEMAN
Etienne DELEPAUT, ayant donné procuration à Guillaume BOCQUET
Fatima KARRAD, ayant donné procuration à Kamel MAHTOUR

ABSENTS

Jérôme MEERSEMAN pour les délibérations 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 15, 16, 17, 21, 23, 25, 26 et 28
Rafik BZIOUI

DEL/2022/RH/80
EXECUTION D'UNE DEPENSE APPLICABLE A LA COMMUNE DE HEM DONT
RELEVE LA CAISSE DES ECOLES DE HEM

Le Conseil Municipal ;

- Vu la délibération n° 2014/AE/67 en date du 27 mai 2014 relative à la modification des statuts de la Caisse des Ecoles de Hem,
- Vu la délibération n°2020/DG/116, en date du 30 septembre 2020 relative à la dissolution de la caisse des écoles.

Dans ce cadre, il apparaît nécessaire de préciser que les dépenses et recettes liées à la Caisse des Ecoles de Hem sont appliquées sur le budget principal de la Ville de Hem

- Considérant l'avis de mise en recouvrement émis par la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (C.N.R.A.C.L) en date du 18 août 2022 relatif à la validation de services de Madame Salima ZOUADINE pour un montant de 2427.21 €.

Vu l'avis conforme de la commission finances, économie et administration générale,

A l'unanimité des présents, le Conseil Municipal décide de rembourser à la C.N.R.A.C.L cette validation de services sur le budget principal de la Ville au nom de la Caisse des Ecoles de Hem.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et ans susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire,

